

ASSOCIATION MÉDECINS POUR DEMAIN

Siège Social

96 rue pascal monard - 57155 Marly RCS

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, à vingt heures, via easy quorum, les membres de l'Association Médecins Pour Demain se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par la Présidente en date du jeudi 13 mars 2025.

La convocation a été envoyée à tous les adhérents 2024 et il a été précisé la nécessité de mettre à jour l'adhésion 2025 avant le 20 mars pour participer à l'AG. De multiples relances ont été effectuées par mail, et les informations ont été données dès le 5 mars sur les réseaux de l'association Médecins Pour Demain (whatsapp, facebook, etc).

Docteur Moktaria ALIKADA préside la séance en sa qualité de Présidente. Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les membres présents et les mandataires des membres représentés. Sont annexées à cette feuille de présence les procurations des membres représentés.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'Association ;
- Un exemplaire de la convocation de l'assemblée ;
- Les pouvoirs des membres représentés ;
- L'inventaire de l'actif et du passif au 31/12/2024,

le bilan,

- le compte de résultat et l'annexe de l'exercice, arrêtés au même jour.

RAPPORT MORAL 2025

Présenté par Moktaria Alikada, présidente de l'association Médecins pour Demain (MPD).

Bonjour à tous,

Merci infiniment d'être présents pour notre 2ème Assemblée Générale Ordinaire.

Comme vous le savez, Médecins Pour Demain est né en février 2023, à la suite du collectif MPD, créé lui-même sur Facebook par Christelle AUDIGIER le 30 août 2022.

Notre association loi 1908 a pour but de :

- Rassembler les médecins exerçant en France autour d'une volonté commune
- D'améliorer la pratique et l'exercice des médecins en France, de la médecine en France et d'améliorer l'accès aux soins de la population résidant en France.
- Apporter un soutien aux médecins.
- Défendre les intérêts des médecins libéraux

Je rappelle que nous sommes apolitiques et syndicaux.

Notre volonté est de nous placer aux côtés des syndicats et du CNOM pour défendre les intérêts des médecins libéraux.

Je redis enfin que nous représentons tous les médecins libéraux : spécialistes en médecine générale et spécialistes d'organes, secteur 1, 2 et 3.

Notre action :

Depuis maintenant presque 3 ans nous œuvrons afin d'atteindre nos buts, et nos actions le démontrent.

Le collectif a très rapidement pris de l'ampleur et s'est structuré de manière locale pour mobiliser le plus grand nombre. L'association a été créée le 9 février 2023 pour bénéficier de plus de poids auprès de nos instances.

L'association a ainsi poursuivi ce que le collectif avait commencé, en participant aux négociations conventionnelles, grâce aux invitations de plusieurs syndicats que nous remercions (UFML-S, FMF, SML, Jeunes Médecins).

Rappel des actions réalisées en 2024 :

Poursuite des négociations conventionnelles de février à mai 2024, auxquelles MPD a pu participer grâce aux syndicats cités ci-dessus.

Focus en Visio (réunions en visioconférence organisées par la CNAM).

Nous avons pu suivre les négociations finales de l'intérieur à la CNAM.

Les objectifs de prescription individuels ont pu être bloqués avec des objectifs de prescription collectifs.

In fine, obtention du G à 30 (loin d'être satisfaisant nous sommes tous d'accord), obtention d'une consultation longue en 2026 (dans un cadre restreint). Là encore, cela n'est pas satisfaisant en l'état.

Toutefois, nous nous sommes battus et avons exercé un maximum de pression afin d'obtenir une rémunération à l'acte la plus haute possible.

Nous continuerons en ce sens.

La convention a été signée en mai 2024 par la majorité des syndicats.

Puis, le 9 juin 2024 : dissolution par le Président de la République Emmanuel Macron, redistribuant les cartes au niveau politique.

Notre première assemblée générale a eu lieu le 20 juin 2024.

Pour donner suite aux élections législatives, Médecins Pour Demain s'est attaché à écrire à tous les partis politiques.

Nous avons continué notre multiple travail :

- Veille parlementaire politique et médiatique, afin de d'informer et agir grâce au travail très important du groupe affiche et de la cellule communication.

Lobbying politique, porté par Benoît Coulon et Ephrem Ménager, depuis le début, qui lisent et décryptent tout ce qui se passe à l'AN et au Sénat, et interagissent en permanence avec les députés, les sénateurs et le ministère de la Santé.

- Travail d'information sur les groupes WhatsApp et sur le site internet, tenu et mis à jour régulièrement par Marie Bénéteau qui effectue un travail formidable.
- Octobre 2024 : élaboration et envoi d'un flyer explicatif de nos idées à tous les partis politiques.
- En novembre 2024, nous avons effectué un travail de lutte contre le transfert de compétences.
- En décembre 2024, nous avons mené la campagne "décembre noir" en protestation contre la destruction programmée de la médecine libérale (disparition du secret médical avec le décret Barnier).

En parallèle, Médecins Pour Demain n'a cessé de solliciter les personnalités politiques afin de faire valoir nos idées, tout en communiquant auprès des médias quand cela s'avérait nécessaire.

Nous n'avons pas cessé d'essayer de sensibiliser également la population sur la dégradation effective de l'accès aux soins.

RAPPORT FINANCIER

présenté par Marie Bénéteau, trésorière de Médecins Pour Demain.

Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis ravie de vous accueillir pour cette assemblée générale ordinaire annuelle de Médecins Pour Demain.

Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas encore dans cette fonction, je suis Marie Bénéteau, Médecin Généraliste à Chauvigny dans la Vienne, récemment élue trésorière de notre association, après avoir eu l'honneur d'en être la vice-présidente.

Notre association continue de grandir, de se structurer, et de porter haut les revendications des professionnels de terrain. Le suivi rigoureux de nos finances est essentiel pour assurer la pérennité de nos actions.

Je tiens à remercier Monsieur Olivier Pax, du cabinet ABEX à Metz, qui nous accompagne dans la gestion comptable de l'association, et qui a su être très réactif quand il le fallait.

Cette assemblée est l'occasion de faire le point ensemble sur l'année écoulée, sur nos avancées, nos défis, et sur les perspectives qui s'ouvrent à nous.

Merci à chacun d'entre vous pour votre présence et votre engagement.

Passons maintenant au rapport financier de Médecins pour Demain pour l'année 2024.

Nos recettes reposent principalement sur les cotisations et dons des adhérents.

En 2024, nous avons reçu 31 715 € d'adhésions et dons via Helloasso (baisse de 57% des recettes comparées à l'an dernier). Nous avons également 1407 € de produits financiers (intérêts du livret A).

Le résultat total est donc de 33 121€.

L'année 2024 a été marquée par les négociations conventionnelles et notre participation a bien sûr entraîné des frais (les transports, les nuits d'hôtel, le remboursement de la perte de revenu des différents intervenants MPD lors des négociations, des réunions avec les politiques, des invitations d'autres collectifs, syndicats à participer à des événements etc...)

Comme exposé l'an dernier, nous avons opté pour un remboursement de la perte de revenu du cabinet basée sur 4 C par heure, 8 heures par jour maximum.

Au total : 28 029 €.

Les frais de déplacements ont représenté 8769 €.

Toutes les autres actions de MPD sont bénévoles (la tenue des réseaux, les créations d'affiches, de vidéos et de communiqués de presse, la veille législative, les échanges informels avec les politiques...)

Les autres dépenses courantes (4 464 €) sont essentiellement :

- Les logiciels de création pour les affiches et les vidéos (Canva, Mid Journey, Capte...).
- Le logiciel Zoom pour nos fréquentes réunions de bureau et de CA.
- Les logiciels permettant les envois massifs de mail (Brevo)
- La société qui nous a permis de faire cette AG ce soir
- Frais d'affranchissement (envoi de courrier) 1528 €

MODIFICATIONS DES STATUTS

présenté par Romain Humbert, vice-président de Médecins Pour Demain.

Nous avons décidé de refonder les statuts en raison du manque de clarté quant au vote du bureau après modification du CA (conseil d'administration). Nous imaginions que cette modification permettrait d'uniformiser les prochains votes, pour que toute personne lisant les statuts n'ait plus de doute sur la manière de voter les prochains membres du bureau.

Contre toute attente, il nous a été reproché une opacité des nouveaux statuts et un manque de clarté.

L'objectif n'étant manifestement pas atteint, et comme ceci nous a été suggéré, nous avons voté pour qu'un changement de statut soit repoussé à une prochaine AG, extraordinaire cette fois, afin qu'il n'y ait pas de contestation possible.

Le meilleur moyen d'être précis étant probablement d'avoir un comité d'experts indépendants du bureau comme du CA, il a été décidé d'en nommer un nombre de membres suffisant pour effectuer des statuts cohérents

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTIONS DES NOUVEAUX MEMBRES DU CA

Présenté par Le Buzullier Elodie, secrétaire générale de Médecins Pour Demain.

Le Conseil d'Administration est composé actuellement de 30 membres (le maximum selon les statuts).

Les divers rôles sont disponibles au sein de ces mêmes statuts.

Trois membres ont fait part au bureau de leurs démissions du CA : Christine Coat, Maxime Lauvernier et Julien Rogowski.

Nous les remercions du travail accompli jusqu'ici.

Nous avons reçu, après appel à candidature, quatre candidatures pour trois postes disponibles, nous sommes donc désolés de devoir faire un(e) déçu(e). Malheureusement les statuts ne permettent pas d'avoir plus de membres au sein de son conseil d'administration.

Le premier candidat par ordre alphabétique est Alexis Kniazeff, médecin généraliste à Issy-les-Moulineaux et membre de Médecins Pour Demain depuis le début, il s'est beaucoup investi en se présentant au conseil de l'ordre, et en étant membre actif de son comeli ;

Le deuxième candidat est Thomas Lacroix, médecin généraliste à Nantes, membre actif du comeli 44. Il insiste sur la cohérence du message, la liberté de l'exercice et souhaite faire bouger les choses aux élections des URPS.

La troisième candidate est Amina Masseboeuf, médecin généraliste à Marseille. Elle est administrateur du comeli 13 et est présente depuis le début dans les actions de Médecins Pour Demain au sein des administrateurs de la région sud-est. Selon elle, Médecins Pour Demain lui a permis de sortir de sa torpeur.

La 4e candidate est Marie-Josée Renaudie, gynécologue syndiquée depuis 2002, pour donner suite à la Loi Bachelot dite HPST (Hôpital Patient Santé Territoire), puis 16 ans à l'URPS en Occitanie. Elle est très active dans son comeli, et au CSED. Elle propose de faire un gros travail de réflexion sur l'évolution médicale.

Après la présentation des 4 candidats, personne ne posant de questions, nous passons aux votes :

Les résultats des votes sont les suivants :

- Le docteur Amina Masseboeuf a été élue avec 32 %.
- Le docteur Thomas Lacroix a été élu avec 28 %.
- Le docteur Alexis Kniazeff a été élu avec 26 %.
- Le docteur Marie-Josée Renaudie est en 4e position avec 14 % et n'est par conséquent pas élue.

Nous félicitons les trois nouveaux membres du CA de l'association MPD et remercions le docteur Renaudie de nous apporter son expérience et son soutien.

Nous espérons qu'elle continuera à nous guider en attendant qu'une place se libère.

Elodie Le Buzullier rappelle que nous sommes environ 500 adhérents mais que ces 500 membres sont surtout des médecins motivés.

Pour augmenter cette participation, il faut faire de la pédagogie et réveiller les collègues !

QUESTIONS ORALES DES MÉDECINS PRÉSENTS :

- Un médecin a posé une question via mail sur le cumul emploi retraite, mais n'est pas présent ce soir. Marie Bénéteau, elle-même conseillère à la CARMF, conseille à ce médecin de se rapprocher de son délégué CARMF. MPD n'a pas réponse à tout mais arrive quand même à guider les médecins qui ne savent pas où trouver l'information.
- Françoise Garnon nous demande notre avis sur le déconventionnement collectif. Moktaria Alikada rappelle que Médecins Pour Demain est un mouvement conventionniste, et qu'il y a des zones où malheureusement le déconventionnement demandé ne peut pas s'appliquer.

Nous sommes pour l'ouverture d'un secteur 2 avec une liberté tarifaire pour tous les médecins.

- Christelle Audigier, présidente fondatrice de Médecins Pour Demain, nous propose de réfléchir sur le moyen de remobiliser les troupes.

Elle pense utile de relancer l'idée du déconventionnement collectif. Elle pense aussi qu'il faut effectuer un travail de proximité, pour renforcer les liens et le côté confraternel, en organisant des barbecues réguliers par exemple.

- Concernant les URPS, elle rappelle que la philosophie de Médecins Pour Demain est d'être « trans syndicale » c'est-à-dire renforcer les liens entre les syndicats et les médecins.

Moktaria Alikada rappelle qu'à l'heure actuelle, les élections des URPS restent incertaines pour 2026 avec une modification probable du mode électif. Elle rappelle que tout ce qui a été refusé pendant la négociation conventionnelle est en train de passer par la voie législative avec la régulation d'installation, la suppression du secteur 2 non Optam.

- Yann Collet nous demande si on n'arrive pas « après la bagarre ». La présidente rappelle que grâce à la cellule législative tenue par Ephrem Ménager et Benoît Coulon, nous avons réussi à obtenir que la commission des affaires sociales vote contre l'article 1 de la loi Garot. Nous effectuons un travail important mais les choix politiques sont souvent liés à des problématiques qui ne concernent pas la médecine. Ainsi, la loi Garot, qui avait été plusieurs fois mise au rebut avant juin 2024 est revenue dans l'actualité afin d'éviter une motion de censure du gouvernement Bayrou.
- Françoise Garnon pose la question de la remise en cause de la notion du médecin traitant. Un participant précise que, pour lui, la nécessité de suivi d'un patient est primordiale.
- Christelle Audigier, nous rappelle les dangers d'une médecine centralisée, avec l'arrivée des IPA, des délégations de tâches et des difficultés pour les futurs médecins à pouvoir financer leur installation. Elle exprime le souhait que les assemblées générales aient lieu plutôt entre midi et deux, car elle estime que le temps consacré à son activité syndicale et professionnelle ne doit pas déborder sur sa vie de famille. Elle trouve plus facile de libérer une plage pendant sa journée de travail plutôt qu'une soirée.

Élodie Le Buzullier rappelle que des sondages sont réalisés à chaque programmation de réunion, avec différentes dates et plages horaires possibles, et que jusqu'à présent c'est le soir qui est en tête des votes la majorité du temps.

Pour clôturer, Moktaria Alikada nous rappelle les prochains combats de MPD :

- Le transfert de compétences effectivement,
- L'arrivée des IPA,
- La menace de la capitation
- La régulation de l'installation des médecins
- L'arrivée d'un futur président du Conseil national de l'Ordre des médecins.

Il n'y a plus de questions, la réunion est clôturée, la séance est levée à 22H30.

Le buzullier Élodie

Secrétaire générale de l'association Médecins Pour Demain



